



A Lyon, en février, les trois pôles de compétitivité français du grand 1/4 Sud-Est consolident leurs synergies pour le grand défi d'une énergie sûre, propre, compétitive et durable !

ENERGIES RENOUVELABLES

Lyon, le 2 février 2007

La planète vit à l'heure de l'urgence énergétique. C'est de la protection de notre climat dont il s'agit, malmené par les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. A l'allure où vont les choses, les conséquences s'annoncent difficiles pour l'environnement et l'économie mondiale. L'enjeu est dans une prise de conscience partagée des citoyens et des acteurs économiques et sociaux quant à la nécessité d'un bouquet énergétique alternatif, d'une recherche boostée et d'entreprises que l'on accompagne dans l'innovation.

A Lyon-Eurexpo, en février, dans le cadre du salon des Energies Renouvelables, les trois pôles de compétitivité français dans les énergies renouvelables, TENERDIS, CapEnergies et Derbi, vont présenter pour la 1^{re} fois des actions de promotion communes afin de valoriser leurs champs de recherche et inciter les PME-PMI à développer des projets d'application dans ces domaines. André Joffre, président du pôle Derbi, se félicite ainsi des habitudes de collaboration et de recherche partagées générées par les pôles de compétitivité. *"Il s'agit de démontrer que Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et le Sud de la France inventent une partie des technologies du futur"*, affirme-t-il.

Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et PACA, trois vitrines technologiques en pôle position

Ces trois grandes régions, naturellement proches géographiquement, ont pris le parti de se positionner fortement sur les énergies renouvelables. Travailler en commun, créer des forces et des coopérations se sont donc affirmés très rapidement comme des objectifs prioritaires pour les trois présidents des pôles TENERDIS (Rhône-Alpes), CapEnergies (PACA) et Derbi (Languedoc-Roussillon), enjeux partagés et portés par les politiques régionales de ce grand 1/4 Sud-Est.

Selon Claude Graff, président du Pole TENERDIS, *"les pôles de compétitivité sont de nature à relever le défi économique et sociétal des énergies nouvelles. Ils démontrent chaque jour l'efficacité d'une coopération renforcée entre recherche, entreprises et collectivités."*

Il faut en effet savoir que Rhône-Alpes dispose d'un potentiel de plus du quart des compétences françaises dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

En 2006, une enveloppe de 21 millions d'euros a été votée pour les particuliers, les collectivités et les entreprises qui mettent en œuvre des installations utilisant les énergies renouvelables.

Les régions PACA et Corse, quant à elles, montrent combien la promotion des énergies renouvelables est un enjeu capital. La Corse, dont 25% de la production électrique provient des énergies renouvelables contre 15% en moyenne nationale, affiche le meilleur taux de couverture en équipements solaires thermiques avec plus de 17.000 m² de capteurs installés répartis sur près de 2700 installations.

En PACA, les politiques régionales, départementales et municipales dans le domaine des énergies renouvelables accompagnent depuis plusieurs années le développement de nombreux projets, notamment dans les domaines de la maîtrise de la demande en énergie et du solaire.

De son côté enfin, la Région Languedoc Roussillon affiche quatre priorités : encourager les comportements citoyens et responsables, rechercher la performance énergétique, conforter le marché régional des énergies renouvelables et accompagner les politiques énergétiques des territoires.

En 2006, le Languedoc-Roussillon avait déjà fait un effort important dans ce domaine avec un budget de 10,7 millions d'euros, un taux de croissance de 120% par rapport à 2005 sur le solaire thermique, de 260% sur le solaire photovoltaïque et de 460% sur la filière bois-énergie.

Une urgence planétaire

Investie depuis plusieurs années sur ce thème, la Commission Européenne a présenté en janvier 2007 sa stratégie énergétique, se proposant de lancer une "nouvelle révolution industrielle" ; *"Le temps d'une énergie sûre et peu chère est révolu"*, a-t-elle lancé, estimant que les pays développés devraient se fixer pour objectif de réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'un nouvel accord international. Et dans l'attente, Bruxelles propose que l'Europe s'engage unilatéralement à diminuer ses émissions de CO₂ de 20% d'ici à 2020.

Il faut s'en convaincre, une grande partie de ce défi international d'une énergie sûre, propre, compétitive et durable sera relevée dans les années à venir par les grands groupes mais aussi par une pléiade de TPE et de PME-PMI, aussi innovantes que créatrices d'emploi. Les Pôles de compétitivité qui permettent le développement des activités industrielles, de la compétitivité, de l'innovation et de l'emploi, sont le socle de cette interactivité pour assurer la meilleure combinaison entre entreprises, centres de formation et unités de recherche. *"Les pôles engendrent incontestablement et rapidement des innovations majeures"*, conclut Pascale Amenc-Antoni, présidente du Pôle Capenergies.

Contact presse : **Sylvie JOVILLARD**

Tél : 06 20 50 19 89

jovillard.conseil.sylvie@wanadoo.fr